



Maintien et actualisation des compétences d'acteur prévention des risques liés à l'activité physique (MAC PRAP IBC)

Ref: PR-SST-MAC-PRAP-IBC

**Développer l'autonomie de
votre entreprise en matière
de prévention des risques
liés à l'activité physique.
Secteurs Industrie, BTP,
Commerce.**

DURÉE : 1 Jour (7H)

Prix : 1 540,00 € HT



PRÉSENTIEL



FORMATION QUALIFIANTE

Objectifs et compétences visés

- Etre capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Etre capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Etre capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Toute entreprise souhaitant maintenir et actualiser les compétences des acteurs à la prévention des risques liés à l'activité physique dans le secteur Industrie, BTP, Commerce.

Prérequis

Être titulaire du certificat d'acteur PRAP IBC

Des financements peuvent être obtenus pour cette formation, se renseigner auprès de sa CARSAT sur le dispositif TMS-Pros-Action.

Contenu de la formation

Maintien et actualisation des compétences d'acteur PRAP IBC

Formation de 7h en présentiel répartie sur 1 jour

Public cible et prérequis :

- Toute personne désireuse de maintenir ses compétences d'acteur PRAP IBC
- Être titulaire du certificat d'acteur PRAP IBC

Objectifs de la formation :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

Nombre de stagiaires :

1 minimum et 10 maximum

Compétences :

- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Connaître les risques de son métier
- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives aux fonctionnements du corps humain
- Son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé
- Proposer des améliorations de sa situation de travail
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
- Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'efforts

Programme

1ère demi-journée 8h30 à 12h00

Présentation de la formation et de son organisation

Information sur la COVID19 (procédure sur les risques de transmission de la COVID19)

Retour d'expérience sur les actions entreprises

Rappel sur les enjeux de la prévention

Rappel de l'intérêt d'une démarche de prévention

Rappel des différents acteurs de prévention et leurs rôles

Rappel du fonctionnement du corps humain

Rappel des limites du corps humain

Rappel des différentes atteintes à la santé

Rappel sur comment observer et d'écrire son activité en prenant en compte sa complexité

Rappel sur comment identifier et caractériser les risques potentiels liés à l'activité physique

Rappel sur comment analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels

Rappel sur comment proposer des améliorations de situation de travail

Faire remonter l'information aux personnes concernées

2ème demi-journée 13h00 à 16h30

Exercice pratique d'analyse

Rappel des principes de sécurité d'économie d'effort

Étude de cas

Épreuve certificative

Épreuve certificative

Le formateur devra construire un scénario d'une situation de travail présentant un ou des risque(s) que le stagiaire devra observer et analyser. Ce scénario s'accompagnera d'images ou d'une vidéo suffisamment représentative d'une situation de travail en lien avec son secteur d'activité professionnelle et permettant de répondre à l'ensemble des indicateurs.

Il sera remis aux stagiaires avec la grille vierge (IBC ou 2S selon le cas) au format A3. Ceux-ci disposeront de 40 minutes et réaliseront le travail individuellement. Les candidats en difficulté à l'écrit pourront réaliser l'épreuve oralement. Dans cette hypothèse, le formateur écrira en travers de la grille « réalisée à l'oral ».

Il évaluera les diverses prestations des stagiaires en s'appuyant sur le corrigé type du scénario proposé qu'il aura rédigé au préalable. Les participants conserveront le scénario ainsi que le corrigé.

Clôture de stage

Durée de validité du certificat d'acteur PRAP IBC :

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait à l'épreuve certificative IBC peuvent prétendre à l'obtention d'un certificat d'acteur PRAP la validité de ce certificat est fixée à 2 ans et la prolongation de celle-ci est

conditionnée par le suivi d'un stage « maintien et actualisation des compétences » (Mac) tous les 24 mois ainsi qu'à la réussite de l'épreuve certificative (IBC).

Un acteur PRAP IBC dont la date de fin de validité de son certificat est dépassée peut néanmoins suivre un MAC pour recouvrer sa certification sous réserve que le délai entre la date limite de validité et le Mac ne porte pas préjudice a priori à la réussite à l'épreuve certificative IBC dans le cas contraire il est conseillé de suivre de nouveau une formation initiale.

En cas de changement de poste ou de mobilisation importante dans l'environnement de travail, une formation de maintien et actualisation des compétences est nécessaire

La formation est dispensée par des formateurs ou formateurs de formateurs PRAP IBC titulaires de leurs certificats à jour.

Moyens et méthodes pédagogiques

- La formation se déroule dans une salle de formation équipée d'un vidéo projecteur, d'un écran blanc et de paperboard.
- La formation mobilise les infrastructures, équipements et moyens techniques du site CNPP-Vernon ou du client, les équipements et moyens utilisés permettant de mettre en application les enseignements dispensés et d'atteindre les objectifs et compétences visés.
- La formation s'appuie sur des méthodes pédagogiques variées et interactives visant à capter l'attention des stagiaires et optimiser leur apprentissage. À ce titre, elle comprend non seulement des séquences théoriques indispensables à l'acquisition de connaissances techniques, réglementaires et/ou normatives, mais aussi des séquences pratiques permettant de mettre en application les enseignements dispensés et d'acquérir les compétences visées (exercices, analyse et résolution d'une étude de cas, mises en situation professionnelles et jeux de rôle...).

Modalités de la formation

Modalités d'évaluation

En vue de l'obtention du certificat PRAP des épreuves certificatives sont proposées de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence. Elles sont regroupées en

situations d'évaluation qui correspondent au plus proche à des situations réelles de travail.

Les compétences seront évaluées durant la formation par le formateur PRAP en respectant les modalités définies et en s'appuyant sur les grilles d'évaluation de l'acteur PRAP.

Le taux de réussite en 2025 est de 100%.

Nos plus

Stage effectué dans vos locaux, nous nous adaptons à votre contexte et vos métiers.

La formation d'acteur PRAP IBC apporte une réelle plus value à la prévention des risques liés à l'activité physique :

- Standardisation et déploiement des mesures de prévention.
- Pérennisation de la démarche, des processus et de l'organisation du travail.
- Valorisation des améliorations.

Cette formation est assurée par des formateurs PRAP certifiés et habilités par l'INRS.

CNPP en quelques chiffres

21000

stagiaires / an



Des infrastructures
pédagogiques uniques

+ de 500

diplômés / an

+ de 400

intervenants

98%

de stagiaires satisfaits en
2025

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

+33 (0)8 06 00 03 70